

# **Mastère professionnel :**

## **Sexologie clinique**

---

### Coordinateurs du Mastère professionnel

#### Coordinateur 1:

- Nom et Prénom: Pr. Ag. Jaafar Nakhli
  - E-mail:nakhlijaaf@yahoo.fr
- 

### Objectifs du Mastère professionnel

Permettre aux cadres de la santé d'acquérir des :

- Compétences dans le traitement des troubles sexuels et problèmes de couple
  - Savoir faire : diagnostiquer les différentes dysfonctions sexuelles
  - Connaissances relatives aux différents champs de la sexualité humaine
- 

### Public cible

-Les Médecins généralistes

-Les Médecins spécialistes ou en cours de spécialisation (psychiatrie, Urologie, Gynécologie, Endocrinologie, Biologie de la reproduction)

-Les Psychologues.

---

### Capacité d'accueil

30 apprenants par promotion (Une promotion tous les 2 ans)

---

## Descriptif de l'enseignement

- Régime d'Etude: Mastère professionnel obéissant au Décret n° 2012-1227 du 1er août 2012, fixant le cadre général du régime des études et les conditions d'obtention du diplôme national de mastère dans le système "LMD" et conformément au dossier d'habilitation approuvé par la commission sectorielle.
- Durée d'études: 2 ans d'études clôturés par un mémoire de fin d'études
- Volume horaire: 14 semaines d'enseignement en mode présentiel théoriques sous forme des séances de cours et des Travaux personnels continues par semestre et réparties sur des modules fondamentaux et transversaux
- Modules enseignés:

Tout au long de la formation, chaque apprenant doit dispenser les modules fondamentaux suivants:

**Unité d'enseignement fondamentale 1:** Introduction à la Sexologie Clinique

**Unité d'enseignement fondamentale 2:** Bases Biologiques de la sexualité

**Unité d'enseignement fondamentale 3:** Bases Psychologiques de la sexualité

**Unité d'enseignement fondamentale 4:** Bases Sociologiques et culturelles de la sexualité

**Unité d'enseignement fondamentale 5:** Bases Relationnelles de la sexualité

**Unité d'enseignement fondamentale 6:** Consultation sexologique et Pathologies associées

**Unité d'enseignement fondamentale 7:** Bases thérapeutiques /éducation sexuelle

**Unité d'enseignement fondamentale 8:** Dysfonctions Sexuelles féminines

**Unité d'enseignement fondamentale 9:** Dysfonctions Sexuelles masculines

**Unité d'enseignement fondamentale 10:** Thérapies de couples / Sexologie légale/ exercice de la sexologie

En outre, le candidat doit valider deux modules transversaux au choix parmi trois modules possibles à savoir le module anglais médical, le module méthodologie de recherche et le module certificat informatique et internet C2I.

- Assiduité:

La présence aux activités d'apprentissage est obligatoire, attestée par les notifications d'assiduité faites à chaque séance par les enseignants. Les apprenants doivent respecter les horaires prévus

et éviter les absences qui ne doivent pas dépasser les 20% du volume horaire total de chaque module. Dépassé ce seuil, la validation du module en question ne peut être accordée et le candidat est déclaré non autorisé à passer l'examen du module à la session principale.

Est déclaré défaillant (doit refaire le module avec la cohorte qui suit), tous candidat ayant un quota d'absence dépassant 50% du volume horaire total de chaque module.

- Journées d'études

Les rencontres se feront chaque vendredis et samedis de 9h à 18h chaque mois selon un organigramme préétabli et les séances se dérouleront à la faculté de médecine de Sousse (salle d'ED)

- Modalités d'évaluations :

#### Session principale

Chaque module (UEF) est évalué par un examen écrit noté sur 20 et qui représente 75% de la moyenne totale et une évaluation sous forme d'un travail personnel continue noté sur 20 qui se manifeste généralement par des lectures d'articles en question et/ou des Présentations en plénière des travaux de groupe sur une problématique existant sur le terrain (lieux de travail) des candidats et en rapport avec le module en cours et qui représente 25% de la moyenne Totale du module.

Les apprenants qui n'ont pas obtenu la moyenne totale = 10 lors de la session principale doivent repasser le module lors de la session de rattrapage

#### Session de rattrapage

Le module est évalué par un examen écrit noté sur 20 et qui représente 100% de la moyenne totale

Tout candidat ayant validé tous les modules fondamentaux et transversaux doit choisir un sujet de mémoire en fonction de la nature des problèmes qu'il rencontre sur leurs lieux de travail et en fonction de ses affinités avec tel ou tel module.

#### Soutenance de mémoire de fin d'études.

Les sujets de mémoire des candidats sont inspirés des travaux de groupe que réalisent les candidats tout au long de leur apprentissage. Il s'agit d'une évaluation notée sur 20 sous forme d'une discussion élargie avec le candidat sur le sujet de mémoire avec les membres de jurys.